

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

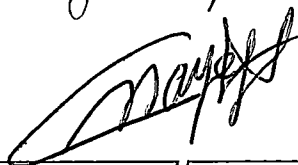
Numéro de gestion : 2016 B 01255
Numéro SIREN : 823 092 499
Nom ou dénomination : 18 SARAMARTEL

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2021 sous le numéro de dépôt 4888

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 733	34 908	50 825	13 450
Autres immobilisations corporelles	3 261	946	2 315	2 651
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	88 994	35 854	53 140	16 101
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 671		4 671	7 040
Avances et acomptes versés sur commandes	2 179		2 179	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 697		14 697	16 103
Autres créances	5 799		5 799	14 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	50 387		50 387	6 093
Charges constatées d'avance (3)	1 723		1 723	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	79 456		79 456	44 111
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 450	35 854	132 596	60 212
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme par la présidente



Bilan passif

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 108	12 029
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	214	1 079
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 422	14 208
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	48 385	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	747	1 427
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 756	19 625
Dettes fiscales et sociales	33 530	21 628
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 756	3 323
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	118 174	46 003
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	132 596	60 212
(1) Dont à plus d'un an (a)	36 162	
(1) Dont à moins d'un an (a)	82 012	46 003
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

EB

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 774		9 774	11 414
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	171 433		171 433	171 162
Chiffre d'affaires net	181 207		181 207	182 575
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 569	1 562
Autres produits			9	9
Total produits d'exploitation (I)			190 785	184 147
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 518	11 677
Variations de stock			2 369	-5 948
Achats de matières premières et autres approvisionnements				273
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			68 650	68 451
Impôts, taxes et versements assimilés			1 064	1 637
Salaires et traitements			82 718	76 827
Charges sociales			18 909	20 463
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 296	9 678
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			53	61
Total charges d'exploitation (II)			189 578	183 119
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 207	1 027
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			576	12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			576	12
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-576	-12
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			631	1 015

Compte de résultat (suite)

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	50	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	234	225
Sur opérations en capital	406	259
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	639	484
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-589	-484
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-172	-548
Total des produits (I+III+V+VII)	190 835	184 147
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	190 621	183 067
BENEFICE OU PERTE	214	1 079
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

18 SARAMARTEL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 2 RUE FONTAINE DU PIN RESIDENCE LES PINS B
06160 JUAN-LES-PINS
823 092 499 RCS ANTIBES

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le dix-sept décembre, à dix-sept heures,

Madame GHILA ESSAYAGH, agissant en qualité d'associée unique de la société 18 SARAMARTEL, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020.
Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associée unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associée unique :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2020 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 213,93 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 213.93 €
- Une somme de 213.93 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

EB

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'L'associée unique'.